



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'environnement

Question au Gouvernement n° 4421

Texte de la question

BILAN DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

M. le président. La parole est à M. Christophe Bouillon, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Christophe Bouillon. Madame la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, depuis 2012, nous mettons en œuvre une politique ambitieuse en faveur de l'écologie, l'énergie et la biodiversité. Les lois adoptées par le Parlement font entrer la France dans une nouvelle ère pour le développement durable. Nous mettons en place un nouveau modèle de développement décarboné à la fois créateur d'emplois non délocalisables, source d'énergie et de sûreté pour les Français et respectueux de l'environnement.

La COP21 a hissé notre pays au rang de leader mondial de la lutte pour préserver la planète afin d'assurer un avenir aux générations futures. L'accord de Paris fait référence. La programmation pluriannuelle de l'énergie propose, d'ici à 2023, une stratégie énergétique consistant à diminuer le recours aux énergies fossiles et encourager fortement les énergies renouvelables. Pourtant, j'entends dire que la droite voudrait prolonger l'exploitation des centrales nucléaires existantes de quarante à soixante ans !

M. Bernard Accoyer. Bien sûr !

M. Christophe Bouillon. Pourtant, j'entends que la droite laisserait une porte ouverte à la recherche sur l'exploitation du gaz de schiste...

M. Bernard Accoyer. Heureusement !

M. Christophe Bouillon. ...alors que l'on sait combien l'extraction de cette énergie fossile serait coûteuse pour notre environnement et notre santé, les réserves étant situées précisément dans les zones à forte densité de population ! L'écologie que nous portons est une construction à long terme et un moteur pour la croissance, notre économie et la protection de tous nos concitoyens. Oui, nous sommes fermement opposés à la relance du tout nucléaire, à l'extraction dangereuse du gaz de schiste et à l'ouverture malvenue des autorisations concernant les OGM !

M. Bernard Accoyer. Obscurantiste !

M. Christophe Bouillon. Comme vous le savez, madame la ministre, ce que nous avons mis en place depuis 2012 porte ses fruits. Comment continuer à aller de l'avant pour préparer l'avenir énergétique et écologique de la France ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat.

Mme Ségolène Royal, *ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat*. Monsieur le député, la France s'est en effet dotée, après un travail considérable, d'un nouveau modèle énergétique, celui de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte complétée par la loi pour la reconquête de la biodiversité, car il existe un lien entre les deux. Ces débats parlementaires ont été conduits par-delà les clivages politiques et il serait dommageable aux investissements industriels que certains acquis soient remis en cause. Vous avez évoqué les résultats de ces travaux. J'ai eu l'occasion d'en rendre compte devant la commission des affaires économiques de votre assemblée, à laquelle s'est jointe la commission du développement durable.

Je puis vous dire que l'ensemble des textes d'application de ces lois sont pris, en particulier ceux relatifs à la stratégie nationale bas carbone et à la programmation pluriannuelle de l'énergie. La France fait donc figure d'avant-garde, non seulement au niveau européen mais aussi au niveau mondial, comme l'ont montré la Conférence de Paris sur le climat et récemment la COP22. Très concrètement, je sais que vous voyez tous les énergies renouvelables monter en puissance sur vos territoires. En effet, au premier semestre 2016, la production d'électricité éolienne a augmenté de 20 %.

M. Yves Censi. Ça suffit !

Mme Ségolène Royal, *ministre*. La production solaire et éolienne représente en pointe l'équivalent de six réacteurs nucléaires. Cette dynamique irréversible est désormais lancée. Au 31 décembre 2015, la filière éolienne comptait près de 15 000 emplois sur le territoire français, soit une augmentation de 35 % par rapport à l'année précédente grâce à la création de plus de 3 600 emplois. Le cap des 100 000 véhicules électriques a été franchi. Enfin, des innovations industrielles remarquables, qui constituent des premières mondiales, peuvent être observées : la route solaire, que j'inaugurerai prochainement dans l'Orne, les satellites d'observation du climat, les hydroliennes et le lancement des quatre premiers programmes de champs d'éoliennes flottantes. La France peut être fière de cette...

M. le président. Merci, madame la ministre.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bouillon](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4421

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Environnement, énergie et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 novembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 novembre 2016](#)